

Par une question écrite, Jean-Pierre Sueur a demandé à Pierre Moscovici, ministre de l'économie et des finances, s'il ne lui paraîtrait pas opportun de prévoir que les auto-entrepreneurs soient dans l'obligation de faire établir au moins une fois tous les trois ans un rapport de diagnostic de croissance et d'accompagnement.

[Le ministre a répondu à Jean-Pierre Sueur.](#)

.